

RÉUNION BUREAU RÉSEAU 38 DU 6 NOVEMBRE 2023

Présents : Monique FOURQUET (Sauvegarde Isère)
Stéphane MEARY (Beauregard)
Gérard BONNEL (ORSAC)
Alec BERNARD (Prado)
Patrice RUOL (OSJ)

En visio : Martine COMTE (CODASE)
Eric SALAS (PréVenir)

A partir de 10 h :

Isabelle MICAUD (Présidente MESSA'GE)
Léa STRAUDT (Directrice MESSA'GE)

Questionnements en cours :

- Quelle est, finalement, l'avantage d'un GEIQ sur un GE ?
- Pourquoi le GE n'a pas été évoqué lors de la présentation du GEIQ ?
 - Le GE a été évoqué dans le groupe RH car Isabelle Micaud était présente. Mais cette possibilité a été écartée par le groupe sans prendre en compte toutes les possibilités d'utilisation ni présenter les avantages et inconvénients des 2 dispositifs afin d'avoir un arbitrage en bureau puis en AG en particulier sur la formation.
- Il nous faut aujourd'hui définir le rôle d'un GE, sa place dans les formations.
- Un dispositif existe auquel adhèrent plusieurs des membres de R38 et nous nous devons d'examiner toutes les possibilités, y compris de financement, avant de créer un autre dispositif. Ceci est une garantie de pouvoir légitimer notre demande auprès du CD 38.

Intervention de Mme Isabelle MICAUD :

Historique du GE MESSA'GE :

- C'est une réponse à une problématique de personnel concernant les emplois médicaux et médico-sociaux.
- Le GE a été envisagé en 2011 avec des financements pour 3 ans pour une étude de faisabilité sur le territoire de la Bièvre.

- En 2014 création du GE MESSA'GE sur le territoire (aujourd'hui BIC)
- Léa STRAUDT, la Directrice actuelle, arrive en mars 2016. Le GE a grandi mais le personnel n'était pas toujours qualifié et donc pas intégrable en CDI. Mise en place de formations diplômantes avec INFA (Voiron). Les diplômes obtenus par VAE sont difficiles sur des formations AES car nécessitant des écrits.
- Aujourd'hui grâce à des formations BPJEPS on peut accéder à des emplois d'éducateur.
- Le GE est un bon support pour des montages possibles pour créer des formations.

Questions :

- Quels financements pour des formations ?
 - Dans le BP des Associations prévoir des postes en Contrat d'Apprentissage.
 - La structure demandeuse doit nommer un maître de stage.
 - Le GE facture le nombre d'heures que le professionnel a réellement effectuées et l'association reverse au GE d'où la nécessité de demander au CD un budget prévisionnel.
 - Le GE recrute et propose les candidats.
 - Le GE règle les contentieux employeurs-employés.
- Quel est l'intérêt du GE ?
 - Mutualisation des professionnels (ex : 0.5 ETP sur 1 asso et 0.5 ETP sur une autre peut faire 1 ETP).
 - Le coût est inférieur à l'intérim.
 - L'Intérim a vocation à assurer très vite un remplacement qui peut être très court (mais cher), le GE travaille dans la durée et est une Association non lucrative dans le cadre de la loi 1901.
 - Le GEIQ a une vocation à faire de l'Insertion, donc s'adresse à un public « éloigné de l'emploi ». Le GEIQ ne fait pas de CDI. Le GE, lui, met à disposition des personnels ayant un contrat de travail même dans le cadre d'une formation.
 - Le GE intervient dans tous les métiers relatifs à la Convention 66.
- Quelles Associations de R 38 travaillent avec le GE ?
 - Le CODASE, la SAUVEGARDE, le PRADO, l'OSJ, l'OBP, les APPRENTIS D'AUTEUIL, le CHARMEYRAND.
 - Le GE c'est 50 salariés mis à disposition, 3 postes de permanents et 70 établissements adhérents sur le département.
 - Les salariés du GE sont des CDI, quelques CDD sur des remplacements de Congés maternité et 6 alternants.
 - Le prix de l'adhésion au GE varie de 100 à 200 € annuels.
- Pourquoi toutes nos associations ne se tournent pas vers le GE ?
 - Le GE a déjà été présenté deux fois en AG mais a-t-on entendu ?

- Une certaine frilosité de certaines Associations quant au GE. Pourquoi ??
- R 38 peut-il négocier auprès de Département des financements pour des projets de formations dans nos Associations pour une promotion de BPJEPS et moniteurs éducateurs ? et si un accord est conclu peut-on compter sur le GE pour avancer ?
- Le GE peut-il gérer une équipe mobile pour les remplacements en urgence ?

Proposition de Mme FOURQUET Présidente de R 38 :

- On va prendre connaissance du rapport de nos DG sur l'évaluation des besoins des Associations (l'étude est en cours). On rencontre Madame KOHLY au Département le 22 novembre et ce rapport pourra amener des éléments objectifs chiffrés.
- Ensuite un Comité technique se réunira le 15 décembre avec le Bureau de R 38, Le GE MESSA'GE, Claude DELY, Hervé TERNANT et Azedinne BEGHIDJA.
- On diffère l'AG prévue le 1^{er} décembre afin de mieux préparer cette problématique RH au mois de janvier.

Debriefing suite à l'intervention de Mmes MICAUD et STRAUDT :

- Utilisons ce qui existe déjà pour la formation et définissons nos besoins.
- Evaluer le pour et le contre GE ou GEIQ afin d'argumenter en AG.
- Pourquoi des Associations ne sont pas adhérentes au GE ? Comment informer nos Associations ?
- Plutôt qu'une étude de faisabilité, favorisons l'étude des besoins et cela donnera du sens au travail de nos DG qui se sont penchés sur ce sujet...
- Le Département a déjà financé une recherche action en 2019 copilotée CD, IFTS et R38 sur les difficultés de recrutement dont les conclusions n'ont pas vraiment été exploitées. Doit-on relancer une nouvelle étude de faisabilité ?
- La majorité n'est pas nécessaire pour mener cette réflexion, seules quelques associations peuvent décider de s'impliquer et une extension sera toujours possible plus tard.

Informations de M Alec BERNARD :

- CTS du Trièves. Alec a représenté R 38 (la Présidente est Mme Frédérique PUISSAT).
- CTS Porte des Alpes (Bourgoin). Une thématique mise en place sur l'étude des compétences psycho-sociales sur l'insertion.
- Ce mercredi après-midi : Copil du CTJ.

- Alec a représenté R 38 au départ de Claudine Boyer-Monestes directrice sortante des Apprentis d'Auteuil.

ODPE :

Plénière le 4 décembre en après-midi. R 38 sera représenté par Mme FOURQUET et éventuellement Alec Bernard.

Finances :

- Des Associations ne sont toujours pas à jour de leur cotisation (Malgré plusieurs rappels)
- Rappel dans la convocation à l'AG : les Associations n'ayant pas payé l'adhésion à R38, n'ont pas droit au vote à l'AG conformément aux statuts.
- Afin d'éviter des frais de déplacements favorisons la visio.

Planning

Visio avec les DG

Jeudi 16 Novembre à 17h 45

Visio

Teams

ID : 383 056 542 682

Code : PgSSNN

Comité technique

Vendredi 15 décembre à 15 h 00

CODASE

La Batonnière

11 Boulevard du 4 septembre

38500 Voiron

Prochain Bureau

Vendredi 12 janvier 15 h 00

BEAUREGARD

46 Impasse de la Plaine

ZA des Chaumes

38300 Nivolas Vermelle

Prochaine AG

Lundi 22 janvier à 14 h 00

A confirmer

SAUVEGARDE

Village de l'Amitié
525 Chemin du moulin
38360 Noyarey

Monique Fourquet
Présidente R38